

LE GRAND-SERRE

Juillet/Aout/Septembre 2017



www.legrandserre.fr

Le mot du maire

La rentrée scolaire a eu lieu ; nous souhaitons une bonne année de travail aux élèves, aux enseignants et au personnel de l'Ecole Primaire et du Collège Bédier. Pour l'année scolaire 2017/2018, Mme Johanna PAVESI, professeur des écoles, assure la direction de l'école primaire qui est repassée à la semaine de 4 jours.

Pour des raisons de sécurité, je rappelle que la vitesse est limitée à 30 à proximité des écoles et qu'il est **formellement interdit** de se garer sur et entre les passages piétons ainsi que devant les portails des écoles. Vous ne devez pas fumer et jeter vos mégots de cigarettes. Je vous demande de bien respecter ces prescriptions car **il vaut mieux prévenir que guérir...**

● **Travaux dans le village** : la réfection des réseaux d'eau potable, pluviales et d'assainissement va être terminée. Les aménagements de surface (bordures, enrobé, béton désactivé) de la Place de l'Hôtel de Ville et de la Grande Rue (en direction du cimetière) seront faits en octobre/novembre. Le SDED (Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme) va également procéder à l'enfouissement des réseaux électriques vers le cimetière et la Place de la Dîme. Une réflexion est en cours pour l'agencement de la place des Halles.

● **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** : nous avons lancé l'appel d'offres pour le choix d'un cabinet d'études qui nous accompagnera tout au long de la démarche pour la révision.

● **Pour la énième fois**, et suite à plusieurs plaintes, je rappelle que vous devez tenir **les chiens** en laisse, ramasser leurs déjections et ne pas les laisser aboyer à tout heure du jour et de la nuit ; vous êtes également passibles d'une amende en cas de non-respect de ces consignes.

● **100 ans de Madame DUPANLOUP le 15 août 2017** (quelques extraits de mon discours) : « c'est un vrai bonheur pour le maire de la commune que je suis, d'être à vos côtés, avec Hélène, pour fêter vos 100 printemps en compagnie de votre famille, vos amis et quelques membres du club « Les Sans Soucis ». Vous êtes née le 15 août 1917 à Noizay (Indre et Loire) ; vous êtes tout d'abord élevée par vos grands-parents en Tunisie puis passez votre enfance 1 ou 2 ans en Algérie et ensuite au Maroc. Vous passez une partie de votre carrière à la poste et au ministère de l'éducation nationale. De 1962 jusqu'à votre retraite, vous vivez en Afrique et recevez plusieurs décorations françaises et africaines pour votre travail. A la retraite, vous vous installez définitivement au Grand-Serre. Vous donnez de votre temps pour le Club du 3^{ème} Age et la bibliothèque, venez aux cours de gymnastique volontaire et participez aux manifestations organisées dans le village. La jeunesse de votre cœur efface les signes de la vieillesse et vous êtes pour nous tous un grand repère. Lolette, au nom du Conseil Municipal, et en mon nom personnel, je vous souhaite un joyeux anniversaire et suis très heureuse de vous offrir cette composition de plantes. »



Le Maire

Agnès GENTHON

Conseil municipal

Lundi 17 juillet 2017 à 20 H

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des déclarations d'intention d'aliéner concernant les parcelles cadastrées :

- AB 528 9, Rue Ninon Vallin
- AB 166 5 place des halles
- D 991 4 Allée des Cerisiers

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

Mise en place de la procédure de télétransmission des actes

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de la modernisation du contrôle de légalité, les actes doivent être envoyés par télétransmission et soumet la convention de la préfecture.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve cette convention.

Travaux voirie MO 2017-2021

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre des travaux de voirie pour les années 2017 à 2021, une consultation a été lancée pour retenir un cabinet de maîtrise d'œuvre afin de gérer le futur marché de travaux à bons de commande.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le marché avec le Cabinet DAVID, géomètres experts, le Clos des Tanneurs à 26100 Romans-sur-Isère pour une mission d'assistance et une mission de maîtrise d'œuvre et autorise Madame le Maire à le signer.

Aménagement d'une route forestière sur le CR N°55

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet d'aménagement d'une route forestière sur le chemin rural n°55 qui relie Rebousset aux Béchevres. Elle précise le coût total du projet s'élevant à la somme de 95 321 € HT (travaux, maîtrise d'œuvre, géomètre) et informe que, dans le cadre de la mesure 04.31 du Plan de Développement Rural de Rhône-Alpes 2014-2020 et de la Charte Forestière des Chambarans (Stratégie locale de développement forestier), ce type d'investissement peut être subventionné.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le montant du projet, décide de demander la subvention et donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour mener à bien ce dossier.

Décision Modificative N°2

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte la décision modificative N°2 sur le budget de la commune.

Conseil municipal

Lundi 25 septembre 2017 à 19 H

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la déclaration d'intention d'aliéner concernant les parcelles cadastrées :

- AB 183/185 34, Rue Ninon Vallin

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

Convention Financement PPRT Novapex

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la convention de financement des travaux de renforcement des logements riverains du stockage souterrain de propylène de la société Novapex au Grand-Serre dans le cadre du plan de prévention des risques technologiques.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve cette convention et autorise Mme le Maire à la signer.

ONF état assiette des forêts en collectivité

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la proposition d'état d'assiette pour l'année 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de mettre en vente les parcelles 6 et 7.

Convention tripartite INFRACOS (Antenne SFR)

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la convention tripartite d'INFRACOS (SFR) pour l'antenne mobile SFR sur le château d'eau.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la convention et autorise Mme le Maire à la signer.

Aménagement RD 137 (Avenue des Terreaux)

Suite à la réunion du 7 juin 2017 avec le département, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de mandater le Cabinet Oudot pour effectuer le relevé topographique de l'Avenue des Terreaux et le Cabinet Alp'études pour l'avant-projet concernant l'aménagement de la RD 137.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte les devis proposés par les Cabinets Oudot et Alp'études .

Renouvellement contrat de vérification du paratonnerre avec la Société BCM

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le contrat de vérification de l'installation de protection contre la foudre avec la société BCM, à compter du 1/01/2018.

Acquisition de la maison de Madame Vachon et travaux

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée le projet d'aménagement de l'espace attenant à l'église St Mamert et l'informe de la nécessité d'acquérir la maison cadastrée AB244 (10 Grande Rue) appartenant à Mme VACHON Cécile ; elle l'informe également de la nécessité d'effectuer des travaux importants de réparations et de confortement sur cette maison et expose l'estimation des travaux établie par l'architecte Mr Queminn.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise Madame le Maire à signer l'acte d'acquisition, valide l'estimation des travaux et autorise Mme le Maire à faire les démarches nécessaires.

Décisions modificatives

Considérant que pour certains programmes d'investissement, il y a lieu de rectifier les prévisions budgétaires de l'eau et de la commune, Madame le Maire propose deux décisions modificatives.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve les décisions modificatives n° 1 sur le budget de l'eau et n°3 sur le budget de la commune.

Rapport annuel du service eau et assainissement

Monsieur Mazoyer de la société Véolia présente au Conseil Municipal le rapport 2016 du service de l'eau potable et de l'assainissement.

Les membres du Conseil Municipal prennent acte des rapports établis pour le prix et la qualité des services de distribution d'eau potable et d'assainissement ; ces documents peuvent être consultés en mairie.

TRAVAUX : vues de la future place



Divers et la vie associative

Cycle « roule/endurance »

Tous les vendredis après-midi, les élèves de CP-CE1 se rendent près du gymnase afin de faire un cycle « roule/endurance ». Munis de leur casque sur la tête, ils apprennent à se déplacer en vélo, roller ou trottinette et ils abordent les règles élémentaires du code de la route. Ils s'exercent également à courir sur un temps long pour participer à la course relais « mets tes baskets et bats la maladie » organisée par le collège du Grand-Serre, en faveur de l'association ELA, le jeudi 19 octobre.



Aurélié CARA

Association de Restauration de l'Eglise St- Mamert

Notre journée festive aura lieu, cette année, le dimanche 15 octobre 2017, au gymnase du Grand-Serre. Comme les années précédentes, cette journée sera divisée en 2 parties : tout d'abord, un repas préparé avec le plus grand soin sera servi à partir de 12h30 ; la deuxième partie consistera en une animation musicale au cours de laquelle nous aurons le plus grand plaisir d'accueillir la chorale "Le Chœur des collines ».

Le prix de la journée reste inchangé : 20 EUR (10 EUR pour les moins de 12 ans)

Pour permettre la meilleure organisation possible, nous vous sommes très reconnaissants de bien vouloir vous inscrire au plus tôt, **et au plus tard pour le 10 octobre**, auprès de :

Mme ROUX Bernadette : 04 75 23 38 14

M/Mme ARPIN Noël : 04 75 68 98 10



Dates des collectes de sang de l'année 2017 à Hauterives:

Les vendredis 27 octobre et 29 décembre de 15 heures à 19 heures à la salle des fêtes d'Hauterives.

**"Les malades ont besoin de tous ;
faites ce don généreux"**

L'Etat Civil :

Naissances:

10 juillet 2017 Richaud Elise
11 septembre 2017 Champavère Michel-Ange

Décès:

6 juin 2017 Lagut Maryse
15 septembre 2017 Collonge Michel

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr

La vie associative



Les Dauphines étaient présentes au forum des associations du Grand-Serre pour faire connaître leur sport. Quelques filles et un garçon sont venus se renseigner pour participer aux portes ouvertes. Si vous êtes intéressés, vous pouvez venir essayer **les vendredi 13 et 20 octobre 2017** au gymnase de 17h30 à 19h30.

Samedi 9 Septembre, les Dauphines ont fait leur soirée démonstration au gymnase sous la bienveillance de leur famille et amis.

Les Dauphines sur le départ :

L'équipe de parade accessoires des Dauphines composée de ALEXY, ANAELLE, FLAVIE, LOUANN, LEANDRA, NOELLY, STACY est partie le mercredi 4 octobre pour une nouvelle aventure en équipe à l'EUROPE majorettes, à ALMER en Hollande, sous l'œil vigilant de leur coach LAURIE, du président et de leurs parents .



2 solos accessoires : Anaëlle et Stacy.

Duos : Anaëlle et Flavie.

Stacy et Louann (3èmes aux championnat d'EUROPE l'an dernier).

Une bonne expérience pour tous et enrichissante.

Un petit clin d'œil particulier à Noelly Bernard qui, du haut de ses 6 ans, a fait partie de l'équipe de FRANCE composée de 40 athlètes.

Dates à retenir: samedi 19 novembre « Loto des Dauphines » à partir de 14h, dimanche 31 décembre « réveillon St Sylvestre » à partir de 20h.

Forum des Associations Grand-Serre/Hauterives

Le Samedi 9 septembre 2017 s'est tenu le Forum des Associations au gymnase du Grand-Serre. De nombreuses associations ont participé à ce forum et elles ont eu la visite d'un public important.



Infos de la bibliothèque



Modification Horaire:

- le lundi, en période scolaire, de 16h30 à 17h30,
- à compter du mercredi 8 novembre (et tous les mercredis) de 14h à 16h,
- toujours le vendredi de 10h à 12h,
- les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10h à (soit les 7 et 21 octobre – 4 et 18 novembre – 2 et 16 décembre), dans les locaux de la bibliothèque

Des nouveautés en septembre :

Une expo photos sur nos murs de deux photographes amateurs du club photos d'Anneyron : insectes, reptiles, escargots.



La vie associative

ça bouge au GRAND-SERRE

Une première encourageante

Malgré une météo prévue bien maussade l'après midi, c'est plus de 80 marcheurs se sont inscrits le samedi 30 Septembre pour la première édition de la randonnée du Grand-Serre.

" Entre serre et galets" sur des chemins passant des sous bois aux couleurs d'automne aux crêtes d'où l'on découvre les superbes panoramas des massifs environnants, les 3 parcours de 8, 14 et 25 km, ont ravi les randonneurs aguerris au départ dès 8 h du matin comme les promeneurs paisibles venus découvrir cette belle région.

Leur satisfaction unanime, sur les relais, comme à l'arrivée où ils ont pu déguster une délicieuse soupe de courges, fut la plus belle des récompenses pour tous les bénévoles qui ont contribué à cette organisation aux côtés du tout nouveau comité d'animation qui envisage déjà d'autres manifestations.

Que toutes celles qui souhaitent participer à la vie associative de notre village n'hésitent pas à venir nous rejoindre pour des moments de plaisirs partagés.

<http://casepasseaugrandserre.over-blog.com>



Le Grand-Serre

Samedi 28 Octobre

à partir de 19h00 Gymnase du Grand-Serre



Soirée Moules Frites

a
v
e
c

P
R
I
S
C
A

M
U
S
I
C

a
n
i
m
a
t
i
o
n

Menu Adultes

(Moules frites, omelette norvégienne, café) **15,00 €**

Menu enfant – de 12 ans:

Moules ou saucisses frites, glace, 1 boisson au verre) **9,00 €**

"Boissons non comprises"

SUR RESERVATION UNIQUEMENT AU :

04-75-23-39-17 OU 04/75/68/86/14

date limite de réservation le 23 octobre

"Possibilité vente à emporter"

Organisée par le club des Dauphines repas fait par le Camping du Grand Cerf

LA RECREE DE LA GALAURE

« Les Vendredis de la Récré » ce sont des ateliers animés par des intervenantes qualifiées de l'association « atouts sens », spécialistes dans la petite enfance.

Ecouter, échanger avec les autres, développer sa motricité, danser, courir, sauter, jouer... La récré de la Galaure est un lieu d'accueil spécialement conçu pour les enfants non scolarisés et ouvert à tous.

L'entrée est libre et gratuite !

Nous vous attendons au gymnase du GRAND-SERRE de 9h00 à 10h30 pour la gym bébé :

Le vendredi 08 septembre 2017

Le vendredi 06 octobre 2017

Le vendredi 03 novembre 2017

Le vendredi 01 décembre 2017

Le vendredi 05 janvier 2018

Le vendredi 02 février 2018

Le vendredi 02 mars 2018

Le vendredi 06 avril 2018

Le vendredi 04 mai 2018

Le vendredi 01 juin 2018

Le vendredi 06 juillet 2018



Le Grand Serre pratique

MAIRIE www.legrandserre.fr ☎ 04 75 68 83 71 — 📠 04 75 68 85 96 Courriel commune-du-grand-serre@orange.fr Le secrétariat de mairie est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12h00 fermé le mercredi samedi de 10 h 00 à 11h30 Madame le Maire reçoit sur RDV les mardis et vendredis de 10h00 à 11h00 Les adjoints reçoivent également sur RDV.	EOVI Services & Soins Une permanence du service de maintien à domicile 7j/7 et 24h/24, garde de jour et garde de nuit, personnes âgées, handicapées, retraitées ou pas, grossesses pathologiques, aide aux mères... est assurée au bureau EOVI, place de la Galaure à HAUTERIVES tous les mardis et vendredis matin de 9h00 à 12h00 ☎ 04 75 03 53 90 Courriel c.moulin@eovi.fr
Agence postale COMMUNALE ☎ 04 75 23 34 83 du lundi au samedi de 8h30 à 11h30 Fermée le mercredi	Caisse primaire d'assurance maladie Rue Anatole France 26240 SAINT VALLIER ☎ 36 46
ERDF Dépannage 0972 675 026	GRDF En cas de problème ou d'odeur de gaz, contacter le numéro vert ☎ 0800 47 33 33 ou par le site www.grdf.fr
Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique Nord Drome (CLIC) CLIC Drôme-Nord 23, rue des Malles 26240 SAINT VALLIER ☎ 04 75 23 62 30 — 📠 04 75 23 06 29 Courriel cfucili@ladrome.fr	DECHETTERIES SIRCTOM Horaires d'ouverture des déchetteries de CHATEAUNEUF de GALAURE et ST SORLIN en VALLOIRE du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 puis de 13h00 à 18h00 en été du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 en hiver ☎ 04 75 68 61 02
SERVICE DES EAUX VÉOLIA Site internet service-client.veoliaeau.fr En cas d'urgence, téléphoner à la Générale des Eaux ☎ 09 69 32 34 58 Nouveau: permanence du lundi au vendredi de 9 h à 12 h , 18 ZA les Airs à Châteauneuf de Galaure	ASSISTANCE SOCIALE Centre Médico Social 3 rue Etienne Vassy 26390 HAUTERIVES ☎ 04 75 68 83 77 — 📠 04 75 68 89 69
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE Possibilité de permanence sur la commune de HAUTERIVES. Prendre RDV ☎ 04 75 68 87 39 (Perm. Hauterives) ☎ 04 75 75 68 68 (MSA) ou par internet www.msa26.fr rubrique prendre rendez vous	BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Permanences Lundi 16h30 à 17h30 en période scolaire Mercredi 14h00 à 16h00 hiver, à partir du 8 novembre Vendredi 10h00 à 12h00 Les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 10h00 à 12h00 04 75 68 90 70 Courriel bibgrandserre@orange.fr
MARCHE Tous les vendredis matin sur la place de la Mairie	En attendant la présence d'un nouveau conciliateur sur la commune, vous pouvez vous adresser à la Maison de la justice et du droit Mr COHET 5 bd Gabriel Péri 26100 Romans ☎ 04 75 70 68 00

Bulletin municipal du Grand-Serre, Trimestriel (4 éditions/an)

par la Mairie du Grand-Serre, 1 place de l'Hôtel de Ville 26530 Le Grand-Serre

Réalisation: Commune du Grand-Serre - Directeur de la publication: Agnès Genthon

Rédaction: Nicolas Cettier, Sonia Giraud.